

Une loi (pas si) intégrale : les enfants de l'ASE, dans l'angle mort du mouvement enfantiste

Parmi les 70 articles que compte la loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes, on ne trouve presque rien sur le système institutionnel auquel nous confions les enfants en danger - principalement l'Aide sociale à l'enfance. Tant que leur protection restera la dernière roue du carrosse, aucune politique de lutte contre les violences faites aux enfants ne pourra sérieusement se prétendre « intégrale ».

[Lyes Louffok](#)

Militant des droits de l'enfant

3 Billets

0 Édition

Tribune 8 septembre 2026

La "loi intégrale" contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes et aux enfants compte près de 70 articles. Pourtant, on n'y trouve presque rien sur le système institutionnel auquel nous confions les enfants en danger, principalement l'Aide sociale à l'enfance, alors même que près de 400 000 d'entre eux font aujourd'hui l'objet d'une mesure de protection.

Ce choix me sidère autant qu'il m'interroge sur les priorités de notre mouvement.

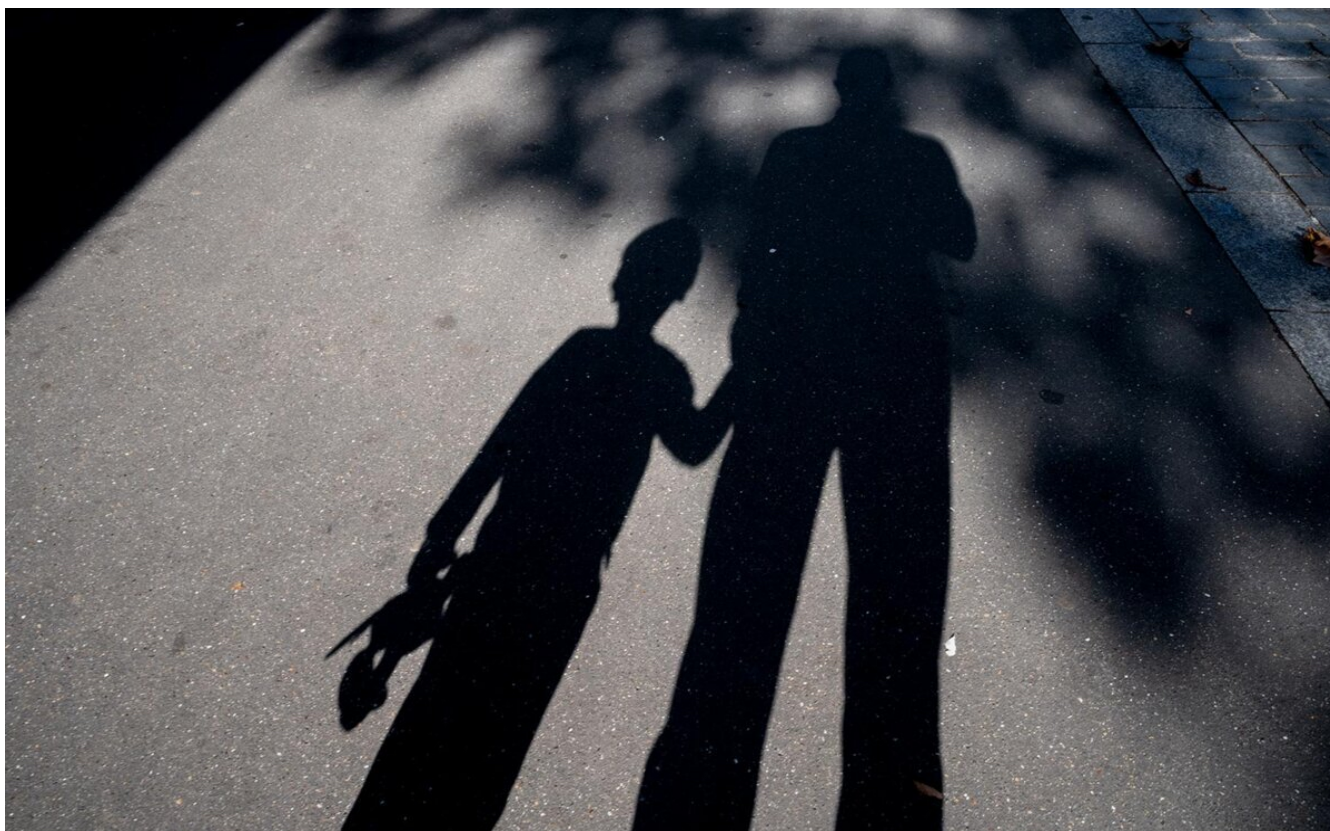
Car derrière l'expression "protection de l'enfance" se confondent parfois deux réalités.

Il y a l'ambition politique de protéger tous les enfants contre les violences et il y a les institutions chargées d'agir concrètement lorsque l'un d'eux est en danger.

C'est de ces dernières dont je parle ici.

Et on ne peut pas sérieusement prétendre réussir la première en laissant sombrer les secondes. L'Aide sociale à l'Enfance n'est pas simplement le service qui intervient une fois qu'un enfant est placé. Elle est au cœur de la réponse apportée au danger.

Elle participe à l'évaluation des informations préoccupantes, met en œuvre des mesures d'accompagnement auprès des familles, organise la prise en charge des enfants qui doivent être séparés des leurs et doit ensuite leur permettre de grandir, de se reconstruire et de devenir adultes.



© Photo : Riccardo Milani / Hans Lucas via AFP

Si ce système ne fonctionne pas, une partie essentielle de notre politique de protection des enfants ne fonctionne pas non plus.

Or ses défaillances sont documentées depuis des années. Des enfants sont laissés sans solution, abandonnés dans des hôtels ou des campings, ballottés de lieu en lieu, parfois victimes de nouvelles violences au sein même du système qui devait les en protéger. Les professionnels s'épuisent et les places manquent.

Chaque semaine ou presque apporte son nouveau drame et, chaque fois, nous découvrons avec stupeur les conséquences d'un effondrement que nous documentons pourtant depuis des années.

La "loi intégrale" renforce bien le contrôle d'honorabilité des professionnels intervenant auprès des enfants. C'est nécessaire, mais ce dispositif existe déjà dans le champ de l'ASE et a été généralisé.

Elle prévoit également un hébergement "adapté, non mixte et sécurisé" pour les mineurs victimes d'exploitation sexuelle confiées à l'ASE.

Mais comment ne pas voir l'immense contradiction ?

Nous promettons dans la loi de nouveaux hébergements adaptés pendant que des enfants déjà placés dorment encore dans des hôtels ou des campings faute de places.

On ne protège pas un enfant avec une promesse législative. Il faut quelqu'un pour l'accueillir derrière.

Et c'est précisément ce qui me dérange dans les mobilisations massives autour de cette loi. Je partage nombre des combats qu'elle porte, mais je ne comprends plus que l'état de l'Aide Sociale à l'enfance puisse rester à ce point à la marge du mouvement enfantiste.

Il existe comme une frontière invisible entre l'enfant victime et l'enfant placé.

Lorsque l'enfant est victime de violences dans sa famille, sa parole bouleverse, son histoire mobilise et sa protection devient une cause collective. Puis le danger est reconnu, une mesure de protection est décidée et ce même enfant entre à l'ASE.

Et soudain, il mobilise beaucoup moins.

Comme si le placement avait réglé le problème. Comme si devenir "enfant placé" transformait une victime en dossier administratif. Comme si sa vie valait politiquement un peu moins une fois confiée à la puissance publique.

C'est cela que je ne peux plus accepter.

Le placement ne signifie pas que nous avons sauvé un enfant. Il signifie

que nous avons pris la responsabilité de le sauver.

Cette responsabilité impose de refonder en profondeur l'Aide Sociale à l'Enfance et, plus largement, le système institutionnel qui organise la prise en charge des enfants en danger.

Elle impose des moyens garantis dans la durée, suffisamment de places et de professionnels, des normes d'encadrement dignes de ce nom, des contrôles beaucoup plus exigeants et des travailleurs sociaux formés, reconnus et correctement rémunérés.

Elle impose également de reconstruire les services publics qui permettent d'agir avant que le danger n'impose une séparation.

Une politique ambitieuse contre les violences faites aux enfants ne peut pas continuer à faire l'économie de la médecine scolaire, du service social scolaire ou d'une PMI suffisamment dotée pour remplir ses missions.

On ne peut pas économiser sur les institutions qui protègent les enfants et prétendre simultanément faire de leur protection une priorité nationale.

Alors oui, je crois que le mouvement enfantiste doit se remettre en question.

Parce que les enfants placés ne sont pas d'autres enfants. Ce sont très souvent les enfants victimes, souvent d'inceste, que nous voulions sauver hier et dont nous sommes devenus collectivement responsables aujourd'hui.

Ils sont près de 400 000.

Et tant que leur protection restera la dernière roue du carrosse, aucune politique de lutte contre les violences faites aux enfants ne pourra sérieusement se prétendre "intégrale".



Depuis le 29 juin 2025, notre confrère Christophe Gleizes, journaliste pour *Society* et *So Foot*, est emprisonné en Algérie.

Nous ne l'oublions pas et réclamons sa libération.

[En savoir plus](#)

[Mots croisés](#)

[La rentrée est déjà là, mais il est encore temps de jouer et de prolonger](#)

[l'été ! Découvrez nos grilles de mots croisés thématiques inspirées des sujets qui font l'actualité de Mediapart. Sport, féminisme, politique et cinéma, histoire du travail et des luttes sociales... testez vos connaissances](#) 🧠

[Je joue](#)

Les dernières tribunes

Tribune

Tribune

Tribune

Recommandés par nos abonné·es

Billet de blog

Tribune

Billet de blog

La sélection du Club

- Billet de blog

[Pour un féminisme qui ne stigmatise pas les travailleur·euses du sexe en ligne](#)

En août, une proposition de loi appelée « Loi intégrale » visant à lutter contre les violences sexuelles a été proposée à l'Assemblée. Pour un collectif de travailleur·ses du sexe indépendant·es en ligne, d'associations, de juristes et avocat·es, si la lutte contre l'impunité doit être saluée, l'article 25 aurait pour conséquence la précarisation et la stigmatisation des travailleurs et travailleuses du sexe. Ils et elles

appellent à soutenir les conditions de leur émancipation.

par Les invité·es de Mediapart

- Billet de blog

[Une loi \(pas si\) intégrale : les enfants de l'ASE, dans l'angle mort du mouvement enfantiste](#)

Parmi les 70 articles que compte la loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes, on ne trouve presque rien sur le système institutionnel auquel nous confions les enfants en danger - principalement l'Aide sociale à l'enfance. Tant que leur protection restera la dernière roue du carrosse, aucune politique de lutte contre les violences faites aux enfants ne pourra sérieusement se prétendre « intégrale ».

par Lyes Louffok

- Billet de blog

[La « loi intégrale », historique, nécessite un traitement journalistique pertinent](#)

Les manifestations pour la « loi intégrale » contre les VSS nécessite un traitement journalistique à la hauteur des enjeux. Cette loi avec 69 articles est historique et nécessite d'être expliquée. Journalistes, faites un effort ! Exemple de l'angle journalistique superficiel de Basil Burté, journaliste au Quotidien, qui préfère couvrir une altercation insignifiante d'un candidat en campagne.

par Céline Piques

- Billet de blog

[Pour une loi réellement « intégrale »](#)

La proposition de loi dite « intégrale » contre les violences faites aux femmes et aux enfants est un texte ambitieux. Elle contient beaucoup de mesures que je soutiens. Mais puisqu'elle se présente comme une réponse « intégrale », je pense qu'il faut prendre ce mot au sérieux. Durcissement des peines, question du logement et de la mise à l'abri, femmes étrangères... Tour d'horizon des angles morts de la loi.

par Valérie Rey Robert

À la Une de Mediapart

- Afrique(s) — Reportage

[En Tunisie, quatre militants propalestiniens croupissent en prison](#)

Activistes de la flottille pour Gaza, ils sont accusés depuis mars de blanchiment d'argent et de détournement de dons associatifs. Parmi eux, Wael Naouar, militant politique aguerri en Tunisie, a entamé une grève de la faim depuis le 16 août. Son état de santé s'est fortement dégradé.

par Lilia Blaise

-
-
-